

# Agent d'entretien des écoles 30h15/semaine

Offre n° 0067251208001321

Publiée le 08/12/2025



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** MAIRIE D'OSTWALD

**Site web de l'employeur :** <https://www.ville-ostwald.fr/>

**Lieu de travail :** 3 rue Albert Gerig - B.P. 10, Ostwald (Bas-Rhin (67))

**Poste à pourvoir le :** 07/01/2026

**Date limite de candidature :** 07/01/2026

**Type d'emploi :** Emploi temporaire

**Durée de la mission :** 6 mois

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Architecture, bâtiment et logistique > Hygiène et propreté des locaux

**Grade(s) recherché(s) :** Emploi contractuel de cat. C

**Métier(s) :** [Chargé ou chargée de propreté des locaux](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui ([Art. L332-23 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un besoin saisonnier. Le contrat proposé ne peut excéder 6 mois, pendant une même période de 12 mois consécutifs.

**Temps de travail :** Temps non complet, 30h15 hebdomadaire

**Télétravail :** Non

**Management :** Non

**Expérience souhaitée :** Confirmé

**Rémunération indicative :** selon grille indiciaire + régime indemnitaire + primes

**Descriptif de l'emploi :**

Suite à une réorganisation du service, la Ville d'Ostwald recrute 1 agent d'entretien pour ses écoles du 05/01 au 03/07/26 (renouvelable).

**Définition du poste :** Effectuer l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine de la collectivité afin de maintenir des conditions d'hygiène et de sécurité optimales.

**Temps de travail :** Temps non complet annualisé 30h15/semaine

Planning annualisé en fonction du calendrier scolaire

Du lundi au vendredi 15h-21h

Congés répartis sur une partie des vacances scolaires, l'autre partie du lundi au vendredi 14h-21h

**Rémunération/Avantages :** selon grille indiciaire + régime indemnitaire selon délibération + prime d'été + prime de fin d'année + participation à 75% de l'abonnement transports en commun + forfait mobilité durable + participation employeur à la protection sociale (mutuelle/prévoyance) + tarifs réduits (piscines et médiathèque de l'Eurométropole).

**Missions / conditions d'exercice :**

Assurer l'entretien des locaux en suivant la fiche de procédure établie avec le/la N+1 :

- Contrôler l'état de propreté des locaux
- Nettoyer les locaux en respectant les règles d'hygiène et de sécurité
- Trier et évacuer les déchets courants
- Contrôler l'approvisionnement et le stock du matériel et des produits
- Vider les poubelles en respectant le tri sélectif
- Participer aux travaux de nettoyage approfondi pendant les périodes de vacances scolaires

Assurer l'entretien courant et le rangement du matériel utilisé :

- Nettoyer les matériels et machines après usage
- Ranger méthodiquement les produits après utilisation

Mission complémentaire : remplacements en restauration scolaire.

**Profils recherchés :**

Expérience similaire demandée.

**SAVOIR :**

- Connaître les risques d'utilisation et les types de toxicité des produits
- Maîtriser les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de sécurité
- Connaître les gestes et postures de la manutention manuelle

**SAVOIR FAIRE :**

- Utiliser les machines et les produits
- Effectuer les bons dosages de produits en fonction des surfaces
- Respecter les consignes d'utilisation des produits
- Opérer le tri sélectif

**SAVOIR ETRE :**

- Adaptabilité : faire face aux différentes situations et aux besoins de la Collectivité
- Capacité d'écoute et de réponse
- Respect et reconnaissance d'autrui
- Discréetion, respect de la confidentialité des données
- Sens de l'accueil

## Contact et modalités de candidature

**Contact :** [emploi@ostwald.fr](mailto:emploi@ostwald.fr)

**Informations complémentaires :**

Merci d'envoyer votre candidature (CV + LM) à l'adresse : [emploi@ostwald.fr](mailto:emploi@ostwald.fr)

**Adresse de l'employeur :** MAIRIE D'OSTWALD

>3 rue Albert Gerig - B.P. 10  
67541 OSTWALD

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.